



L'Association Nationale des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs et la MGAS/Mutuelle Europe vous invitent à participer à un webinaire consacré aux

FINANCEMENT ET STATUT DES MJPM, NOTAMMENT DES PRÉPOSÉS D'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Le 12 juin 2020 de 9h à 12h30

Pour vous inscrire à cette formation en ligne, [cliquez ici](#).

L'environnement administratif et financier pour exercer la profession de MJPM, et plus particulièrement de préposé d'établissement public de santé, sociaux et médicaux sociaux

Intervention de Dominique Cailhol

Attachée d'Administration Hospitalière (catégorie A de la Fonction Publique Hospitalière) à la retraite, formatrice. Vice-Présidente de L'Association Nationale des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (ANMJPM).

La fiche métier et la mise en œuvre des procédures afin que les préposés soient inscrits dans un réel statut de MJPM (Catégorie B et A de la FPH - cf. fichiers des corps et grade EHESP)

Intervention de Marie-Hélène Bielle

Attachée d'Administration Hospitalière (catégorie A de la Fonction Publique Hospitalière), formatrice, maître de stage pour divers centres de formation CNC - Nantes, Bordeaux, Basse-Normandie. Déléguée régionale ANMJPM Nouvelle Aquitaine.

Les interventions seront suivies d'un temps d'échange spécifique à chaque sujet traité.

Cette formation se déroulera sur la **plate-forme de visioconférence Zoom**. Vous devez préalablement vous y inscrire, via le formulaire en ligne. Vous pouvez y poser également vos questions aux intervenantes en amont du webinaire.

Vous ne connaissez pas Zoom ? Vous souhaitez savoir comment vous y connecter ?
Vous retrouverez le mode d'emploi dans un document accompagnant cette invitation. Si la politique de protection informatique de votre établissement ne vous permet pas l'accès à la plate-forme, nous vous invitons à vous connecter depuis votre ordinateur personnel ou votre smartphone.





Association Nationale des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs

L'Association Nationale des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs est une association de professionnels du milieu tutélaire exerçant en secteur sanitaire et social. Elle a pour but de conseiller ses adhérents, d'étudier toutes les questions d'ordre professionnel, de promouvoir et de participer à la formation des mandataires judiciaires à la protection des majeurs. Elle représente les préposés d'établissements au niveau des instances nationales.

anmjpm.fr



MGAS/Mutuelle Europe, votre partenaire professionnel

La MGAS/Mutuelle Europe vous propose des solutions en complémentaire santé adaptées aux besoins des personnes sous mesure de protection juridique ainsi qu'à leurs mandataires, grâce à sa proximité et sa qualité de gestion. La MGAS/Mutuelle Europe est l'interlocuteur privilégié des MJPM en matière d'assurance santé et de prévoyance.

www.mutuelle-europe.com

La MGAS/Mutuelle Europe et ses partenaires mettent à votre disposition son « Extranet MJPM », réservé uniquement à des utilisateurs MJPM indépendants, préposés d'établissements ou salariés du service tutélaire d'une Association. Cet extranet vous permet de contractualiser en ligne (adhésion, résiliation) au moyen d'une signature électronique à valeur légale, et d'avoir accès à des services (votre portefeuille en ligne, l'historisation de toutes les opérations au format.pdf, la demande de réédition de carte de tiers-payant, le téléchargement de documents d'information ou contractuels, les coordonnées de vos interlocuteurs, etc.).

La page d'accueil met à votre disposition des informations ciblées qui concernent votre secteur et votre actualité (CSS, déconfinement des MJPM, déduction des frais de tutelle ou de curatelle pour le calcul de l'impôt sur le revenu, etc.).

mjpm.mutuelle-europe.com

